

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2016

Le vingt-quatre octobre deux mille seize, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mme LABORDE Séverine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mr IMATTE Xavier, Mr BELLON Vincent, Mme BEN HADJI Myriam, Mme LABORDE Catherine.

Excusés : ARTY Tony, DEGERT Sébastien, PEROTIN Christophe.

FORET

Proposition du programme des coupes de bois de l'année 2017 rédigé par l'ONF : une coupe prévue parcelle 2A pour un volume estimé de 147 stères en bois façonné. Un appel d'offres est lancé par l'ONF pour du bois de chauffage disponible à la vente (environ 141 m3). Cette vente pourrait être développée et proposée si besoin aux particuliers des communes voisines.

CANTINE

Toutes les entreprises ont été convoquées le 12 octobre sur le chantier à la demande de l'architecte pour faire un point sur les réserves à lever. Seules les entreprises BAUTIAA et LESCA étaient présentes. Il reste encore quelques désordres notamment pour l'entreprise IRIGOYEN titulaire du lot plomberie. Un devis a été demandé au bureau d'études pour mettre des filtres au niveau des bouches d'aération afin de respecter les règles d'hygiène.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de demander aux banques la renégociation du prêt accordé en 2009 d'un montant de 350 000 € pour les travaux réalisés à l'école. Accord est donné.

EGLISE

Les dossiers de subvention ont été déposés auprès de la DRAC, du Département et de la Région.

Un article sera mis dans l'ECHO de POYARTIN pour rappeler à toute personne qui le souhaite qu'elle peut faire un don qui lui ouvrira droit à une réduction d'impôt.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal, vu aujourd'hui le taux des prêts de demander aux banques une proposition d'un prêt de 100 000 € pour les travaux à l'Eglise. Accord est donné.

AIRE DE JEUX

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise HOLVOET pour un montant de 417 € TTC. Nivellement fait sur l'aire de jeux et prairie semée pendant les vacances. Il reste à voir le mobilier et les plantations. La Commission se réunira prochainement pour en décider.

INDEMNITE PERCEPTRICE

Mme PAGENAUD a succédé à Mr THOMAS à compter du 1^{er} septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de lui reconduire l'indemnité de conseil.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Point fait par Thierry DARTIGUELONGUE

La fusion se fera donc à 2 avec la communauté de communes de MUGRON. Le nombre de délégués sera revu au 1^{er} Janvier.

Des réunions publiques sur le PLUI auront lieu et les Conseillers Municipaux y seront invités. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) y sera présenté et devra être débattu au sein du Conseil Municipal dans chaque commune avant le 12 décembre.

Le Conseil Municipal étudiera le périmètre des droits de préemption.

GARDERIE

Mr le Maire propose au Conseil Municipal vu le nouveau mode d'encaissement mis en place pour l'accueil périscolaire n'utilisant plus la régie de recettes garderie de clôturer cette régie créée par délibération en date du 5 septembre 1987.

PRET

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'en ce qui concerne la renégociation demandée pour les prêts assainissements, vu que les pénalités de remboursement anticipé sont supérieures au gain, il propose au Conseil Municipal de ne pas y donner suite. Accord est donné.

ACCES CAR

Suite à la réflexion menée par la Commission Communale Voirie Sécurité pour être en cohérence avec les règles du plan VIGIPIRATE, il est proposé de mettre en place des plots béton derrière le hall et un panneau sens interdit sauf pour le bus scolaire ceci afin d'empêcher les voitures de stationner près de l'entrée de l'école. Un arrêté de réglementation de la circulation sera pris indiquant le sens unique de circulation sur la place publique dénommée « ECOLE ». Nous devons mettre en place des mesures pour faire respecter cette réglementation.

SIETOM

Point fait par Virginia BESNARD.

Afin d'apporter une solution aux plaintes de certains riverains, des containers supplémentaires seront mis en place prochainement Rte de Lacrouzade, Rte de Poupan et Route d'Ouyé.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : VENDREDI 9 DECEMBRE

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

